

Pourquoi Dieu a-t-Il créé? (partie 2 de 3) : La miséricorde et la justice divines

Description: Réponse à la question fondamentale : pourquoi Dieu a-t-Il créé? Partie 2 : la manifestation de la miséricorde et de la justice divines dans l'acte divin de création.

par Bilal Philips

Publié le 24 Aug 2009 - Dernière mise à jour le 24 Aug 2009

Catégorie: [Articles](#) > [Les croyances de l'islam](#) > [Le pourquoi de la vie](#)

Le Miséricordieux, le Pardonneur

Dans la création de l'humanité, les attributs de pardon, de miséricorde et de bonté sont également manifestes. Les êtres humains ont été créés bon et purs, avec une conscience naturelle du bien et du mal. Le Tout-Puissant a également créé chez les humains des désirs, et Il leur a donné la capacité de contrôler ces désirs; ils peuvent donc choisir de les contrôler en respectant la loi divine, ou de les suivre aveuglément. Dieu a créé les hommes tout en sachant qu'ils Lui désobéiraient. C'est pourquoi Il leur a appris (tout d'abord à Adam) la façon de se repentir, afin qu'ils puissent se purifier de leurs péchés. À cet égard, Adam et Ève sont un exemple à suivre pour l'humanité. Ils oublièrent les commandements de Dieu et Satan excita leurs désirs. Puis, après avoir désobéi à Dieu, ils se tournèrent vers Lui, repentants, et Il leur pardonna. Dans la désobéissance des hommes et leur repentir auprès de Dieu se manifestent les attributs divins de pardon et de miséricorde infinie. Le dernier des prophètes, Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a déclaré à ses fidèles :

« Si vous ne commettiez pas de péchés et ne vous tourniez pas vers Dieu pour Lui demander pardon, Il vous aurait remplacés par un autre peuple qui aurait commis des péchés et Lui aurait demandé pardon, et Il lui aurait pardonné. » (*sahih Mouslim*)

Chacune des 114 sourates du Coran (à l'exception d'une seule) débute par l'invocation : « Au nom de Dieu, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ». Les attributs divins de miséricorde et de pardon sont soulignés afin d'encourager les hommes à ne pas sombrer dans le désespoir. Peu importe le degré de gravité des péchés des hommes, Dieu peut leur pardonner s'ils se tournent vers Lui, sincèrement repentants. Le messager de Dieu (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Lorsque Dieu a créé l'univers, Il S'est imposé cette obligation, (inscrite) dans un document auprès de Lui : « Ma miséricorde dépasse Ma colère. » (*sahih al-Boukhari*)

Il a également dit :

« (Dieu a créé) la miséricorde et l'a divisée en cent parties. Il a fait descendre une partie sur les djinns, les hommes et les autres créatures vivantes et c'est grâce à elle qu'ils s'aiment, qu'ils démontrent de la gentillesse les uns envers les autres et que même les animaux démontrent de

l'affection envers leur progéniture. Dieu S'est réservé les quatre-vingt-dix-neuf autres parties pour le Jour de la Résurrection, alors qu'Il les utilisera envers ceux qui L'auront fidèlement adoré. » (*sahih Mouslim*)

Si Dieu l'avait voulu, Il aurait pu créer les hommes comme les anges, c'est-à-dire incapables de commettre des péchés. Mais ce ne fut pas Son souhait, car Il avait déjà créé les anges. Les êtres humains furent créés avec la capacité de commettre des fautes, et lorsqu'ils reconnaissent leurs erreurs et se tournent vers Dieu, repentants, les attributs divins de miséricorde et de pardon se manifestent.

La justice suprême

Dans le jugement de l'humanité, au Jour Dernier, les attributs divins de justice suprême et d'équité se manifesteront également. De par Son infinie omniscience, Dieu aurait pu créer d'un seul coup tous les êtres humains destinés à vivre sur terre et en envoyer immédiatement une partie au Paradis, et le reste en Enfer. Car avant de créer chaque homme, Dieu savait parfaitement quels choix il ferait au cours de sa vie, quels biens Il lui donnerait et quelles occasions Il lui présenterait, de même que dans quel état il mourrait (i.e. en tant que croyant ou mécréant). D'une certaine façon, on pourrait dire que certaines personnes ont été créées pour le Paradis et d'autres, pour l'Enfer. Aisha, l'épouse du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a rapporté que ce dernier a dit :

« Ne savez-vous pas que Dieu a créé le Paradis et l'Enfer et que pour chacun, Il a créé ses habitants? » (*Abou Daoud, an-Nassai*)

Si Dieu avait immédiatement envoyé au Paradis les gens destinés à cet endroit, ils n'auraient pas remis en question Sa décision. Ils auraient accepté avec plaisir une vie éternelle faite de félicité absolue et auraient été reconnaissants de ne pas avoir été envoyés en Enfer. Mais ceux qui auraient été immédiatement envoyés en Enfer en auraient demandé la raison. Ils se seraient considérés victimes d'une injustice car ignorant les actions qu'ils auraient commises s'ils avaient pu vivre sur terre. Ils se seraient défendu en disant que s'ils en avaient eu la chance de vivre sur terre, ils auraient certainement cru et accompli de bonnes actions. C'est pourquoi Dieu a décidé de faire vivre les hommes sur terre et de les laisser prendre toutes leurs décisions par eux-mêmes, afin que quiconque entre en Enfer sache exactement pourquoi il y entre. Même ceux qui iront en Enfer reconnaîtront les bienfaits que Dieu leur aura envoyés, au cours de leur vie, tout comme ils reconnaîtront leurs péchés et le fait d'avoir rejeté les signes de Dieu. Et ils accepteront Son jugement comme juste et sans reproche. Toutefois, ils Le supplieront d'obtenir une dernière chance de faire le bien en ce monde, tel que Dieu l'affirme, dans le Coran :

« Si tu voyais les coupables lorsqu'ils comparâitront, tête baissée, devant leur Seigneur! « Seigneur!, diront-ils, nous avons vu et entendu à présent. Renvoie-nous donc [sur terre]; nous y ferons le bien, car nous sommes maintenant convaincus. » (Coran 32:12)

Mais si Dieu les renvoyait sur terre, oubliant ce qu'ils auront vu de l'Enfer, ils suivraient à nouveau la mauvaise voie et se retrouveraient à nouveau en Enfer. Dieu dit, dans le Coran :

« Et si on les renvoyait sur terre, ils retourneraient certainement à ce qui leur était interdit. Ce sont de véritables menteurs. » (Coran 6:28)

L'adresse web de cet article:

<http://www.islamreligion.com/fr/articles/189>

Copyright © 2006-2011 [IslamReligion.com](http://www.IslamReligion.com). Tous droits réservés.